

# DES VILLERS



## Localisation

80710 Quevauvillers



## Contexte réglementaire

C'est une Petite Unité de Vie (PUV) régie par le décret n°2005-118 du 10/02/2005, et dont la médicalisation est mise en œuvre selon l'option 3 de la circulaire DGAS du 17/05/2006 (intervention des services de soins infirmiers à domicile). Il s'agit d'une résidence non habilitée à l'Aide Sociale Départementale (ASD), mais éligible à l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Au titre de substitut de domicile, les résidents classés dans les GIR 1 à 4 bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile.

## Ouverture

Juin 1995

## Statut juridique

Gestion municipale

## Capacité d'accueil autorisée par le Conseil Général

20 résidents

## Population accueillie

Personnes âgées de plus de 60 ans autonomes et en perte d'autonomie, issues de tous les régimes de retraite.

Affiliée à la Fédération Nationale des Marpa.

Membre du réseau des Marpa de Picardie, sous convention d'assistance à la gestion avec la MSA.

## Taux d'occupation

82,15 % (2010)

Moyenne sur les trois dernières années : 83,10 %

## GMP

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : 305

## adresse

18, bis rue de Sainneville  
80710 Quevauvillers

## Président

Dominique DUSSUELLE

## Responsable de la structure

Nicole MORIAME

## Repères

### Propriétaire du bâtiment

Commune de Quevauvillers

Financement du bâti :

- subventions (44%) : Etat (DDR), Région (FRAPP), Département (aide à la création), MSA de Picardie ;
- autofinancement de la collectivité propriétaire (7,60%) ;
- emprunt PLS (48,40%).

### Gestionnaire

Commune de Quevauvillers

Budget annexe de la commune, constitué essentiellement des prestations facturées aux résidents (env. 300 K€) :

- coût mensuel hors repas : 835 €
- coût mensuel pension complète : 1 210 €

